

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°8

Montreuil, 11 Avril 2018

Les chiffres du jour

- **1 128** c'est le nombre de filiales détenues par le groupe SNCF ;
- **700 millions d'euros** c'est le montant investi par la SNCF dans l'entreprise OHL soit l'équivalent de 22 rames TGV ;
- **2%** c'est la redevance annuelle versée par les activités de la SNCF au Groupe SNCF.

Les cheminots entament ce jeudi 12 avril à 20h00 la 3^e séquence de grève de 2 jours sur 5.

La CGT des cheminots appelle à la montée du rapport de force et à l'élargissement du mouvement à tous les collèges.

▶ LA DIRECTION MISE EN DEMEURE

Les organisations syndicales CGT – UNSA Ferroviaire – CFDT Cheminots constatent que les positions prises par l'entreprise par ses notes des 3 et 6 avril contreviennent au droit de grève et à sa mise en œuvre.

En effet, l'entreprise persiste à considérer que les mouvements successifs s'inscrivent dans un seul et même préavis et, à ce titre, que les retenues sur repos doivent être faites. Ce point avait déjà fait l'objet d'une expression commune de la CGT – UNSA Ferroviaire – CFDT Cheminots le 4 avril 2018. Malgré cette alerte, la direction n'a pas modifié son attitude et s'est enfermée dans sa position.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT – UNSA Ferroviaire – CFDT Cheminots ont adressé, le 10 avril, un courrier de mise en demeure à la direction SNCF.

La direction est sommée, sous un délai de 48 heures, de :

- Ne rien faire qui puisse être constitutif d'une entrave à l'exercice du droit syndical et à l'exercice du droit de grève.
- De faire cesser les manœuvres en cours et retirer sous le même délai les fausses informations précitées et de procéder aux rectifications de rigueur.

Nous ajoutons que rien ne nous fera dévier de ce pourquoi nous sommes dans l'action : la sauvegarde et le développement de la SNCF, entreprise publique.

► COMPTE RENDU DANS LE CADRE DES PRÉAVIS SUR LES 3 EPIC

Les directions des 3 EPIC ont reçu la CGT, l'UNSA et la CFDT dans le cadre des préavis et Demandes de Concertation Immédiate.

Elles maintiennent leur volonté d'organiser l'entreprise par branche, activité ou produit : « La dédicace du personnel est une nécessité dans le cadre de l'ouverture à la concurrence ».

Elles reconnaissent tous les inconvénients de cette politique. Les cheminots sont enfermés dans des tubes qui rigidifient la gestion des compétences et des emplois. Chaque activité développe ses propres plans de formation et refuse les mutations. Les parcours professionnels s'interrompent à la frontière du produit.

15 ans de gestion par activité : le bilan est nocif, mais la direction enfonce le clou !

Elle dit vouloir recréer des passerelles entre activités, notamment pour gérer le reclassement des agents. Mais pour elle, la polyvalence des agents est la solution la plus facile à mettre en œuvre. Pour cela, elle compte se détourner du dictionnaire des filières. Elles annoncent, sans l'assumer, qu'il faudrait plus de transversalité dans l'entreprise. Cette position est contradictoire, puisqu'elle affiche aussi vouloir automatiser les établissements dédiés par produit (OUIGO, TER, Ligne, AXE TGV ...). En Région Parisienne, la direction des circulations affirme privilégier une gestion des voies dédiée à l'activité Transilien excluant tout trafic possible pour le transport de marchandises.

Politique de l'emploi : la règle de trois de l'austérité budgétaire !

Sur le volet emploi, c'est Bercy qui imposerait la réduction d'effectif. Nous avons exigé de la direction qu'elle mette en adéquation les ressources humaines (l'emploi) avec la charge de travail. Pour 2018, la direction annonce -2 046 emplois budgétés, dont 500 au Fret. Il revient donc aux établissements d'« organiser » la production à partir de cette contrainte, via le recours à l'intérim et la sous-traitance. La direction reconnaît l'absence de tout indicateur susceptible de mesurer la performance économique sociale et environnementale entre le « faire » et le « faire faire ».

La perte de maîtrise des compétences devient un problème de sécurité et de qualité.

La direction de l'infrastructure souhaite limiter « le recours au prescrit au profit d'une politique au cas par cas dans le cadre d'une politique du risque dit calculé » applicable à la maintenance de la voie et appareil de voie.

Sur l'EPIC SNCF Mobilités, 4 400 départs en retraites annoncés et seules 2 400 embauches sont prévues. 542 ont été réalisées à ce jour. La direction est incapable de dire sur quelle base se fixe le Président PEPY lorsqu'il annonce l'embauche à 95 % en CDI.

Sur le périmètre de SNCF Réseau, la direction reconnaît que « le niveau de recrutement ne permet pas d'absorber la charge de travail ». Il y a maintenant plus d'un an, le président JEANTET s'était engagé à adresser un courrier au Premier ministre afin d'exprimer les besoins nécessaires. Nous ne savons toujours pas à ce jour, si ce courrier a bien été rédigé. Concernant la circulation, la direction admet une augmentation de la charge de travail, notamment due aux travaux, sans aucun recrutement supplémentaire dans la période.

Au niveau de l'EPIC de tête, sur les 3 dernières années, près de 2 000 emplois ont été supprimés, soit 16.5 % des effectifs. L'ensemble des Cadres d'Organisation (CO) ne sont pas tenus.

A ce jour, il manque toujours près de 300 emplois à la SUGE pour répondre aux besoins exprimés par les régions et les EPIC Réseau et Mobilités.

Les organisations syndicales ont demandé l'abandon du plan de suppression de 222 emplois dans le budget 2018 et l'élaboration d'un plan stratégique ambitieux de recrutement de personnels dans la filière RH, fonctions transverses et support ainsi que médico-sociaux.

La direction de l'entreprise avoue les besoins évidents de personnels mais s'est retranchée derrière les arbitrages du directoire SNCF et de la tutelle (le gouvernement).

Nous avons exigé les moyens pour un travail de la qualité au service de la Nation, notamment la réinternalisation de toutes nos charges et nos compétences.



▶ COMPTE RENDU DE L'INTERFÉDÉRALE

Depuis quelques jours la ministre Borne a disparu des écrans radars. Les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT réunies en interfédérale le 11 avril, ont à nouveau fait le constat d'une absence totale de négociations concernant la réforme en cours. Ils ont à nouveau pointé l'échec des concertations gouvernementales contreproductives.

Les organisations syndicales n'accepteront pas qu'au silence assourdissant de la direction s'ajoute celui du gouvernement, aujourd'hui responsable de la situation de blocage !

Les organisations syndicales dénoncent la stratégie de l'enfumage qui consiste à faire croire qu'après le passage à l'Assemblée nationale tout serait terminé.

C'est à ce titre, qu'elles ont décidé de la rédaction d'une expression unitaire exigeant l'ouverture immédiate de véritables négociations sur les 8 points de la plateforme unitaire.

▶ LES CHEMINOTS EN MOUVEMENT !

Quelques initiatives à venir :

Le 13 avril

- **Orléans** : rassemblement devant le Conseil Départemental.
- **Marseille** : manifestation unitaire à 10h30 de la direction régionale SNCF au Conseil Régional.

Le 14 avril

- **Guéret (Creuse)** : distribution de la *Vraie Info* sur le marché.
- **Biars (Lot)** : débat public sur les services publics et l'avenir de la ligne Brive/Aurillac.
- **Parvis de la Gare de Lyon** : barbecue citoyen à partir de 11h30.



UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ INÉDIT

Les dons et les soutiens se multiplient envers les cheminots en grève. La caisse de solidarité mise en œuvre à l'appel de 30 personnalités du monde culturel et artistique connaît un succès grandissant depuis le 22 mars. Celle-ci dépasse 600 000 € à ce jour.

De plus, les messages d'encouragements reçus lors des initiatives publiques envers les citoyens et usagers pour débattre de la réforme et des propositions CGT s'accompagnent bien souvent de gestes financiers alimentant les caisses de solidarité des syndicats locaux.

L'ensemble de ces dons démontrent l'attachement de la population à leur service public ferroviaire.

Je suis solidaire de votre lutte pour la défense du service public. Ne lâchez rien, une enseignante à la retraite

Le 09/04/2018
Chers camarades,
Bravo pour votre lutte. La SNCF ne doit pas être privatisée!
Je vous adresse un chèque d'encouragement car la lutte sera difficile. Les médias portent l'artillerie lourde. Vous avez mon soutien et pas le mien seul... Bon courage
Amitiés. Yaj

Sommes solidaires de votre combat pour la défense des services publics. Participons aux manifestations - Retraités notre seul aide possible! un don! Fraternellement.



Prochain préavis unitaire du 12 avril 20h00 au 15 avril 07h55.

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Fonction :
 Grade :
 Position de rémunération :
 Etablissement :
 Tél :
 E-mail :

J'ADHÈRE À LA CGT

 FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
 263, Rue de Paris - Case 546
 93 515 MONTEUIL Cedex
 Tél : 01.55.82.84.40
 orga@cheminotcgt.fr
 www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
 « Que fait la CGT ? »
 FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
 Syndicat : Tél :
 Nom du contact :
 Nom du syndiqué :

